



Genève, le 16 octobre 2025
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département du territoire

Inscription à l'inventaire d'une ancienne chocolaterie au bord du Rhône

Située rue de la Coulouvrenière 3-5, sur la rive gauche du Rhône, l'ancienne chocolaterie Croisier constitue un témoin significatif du développement hydraulique et industriel genevois. Reconnue pour sa valeur historique et architecturale, elle est désormais inscrite à l'inventaire.

Edifié en 1871 par l'ingénieur et architecte Ami Goetz pour l'hoirie Pélaz, ce bâtiment industriel se dresse le long du Rhône afin d'exploiter la force motrice du fleuve grâce à une large roue à eau placée devant sa première travée. Il reprend l'implantation d'une construction plus ancienne, attestée avant 1730 et transformée en usine hydraulique en 1782.



Dès son origine, l'édifice abrite divers ateliers, dont une fabrique de ouate et deux chocolateries, avant de voir son volume complété par deux travées en 1903, puis deux autres en 1936. La fabrication de chocolat est reprise en 1894 par Charles Croisier, qui hisse son établissement au rang de principal concurrent de la maison Favarger à Versoix. Après la cessation d'activité de la chocolaterie, le bâtiment accueille en 1961 l'Ecole complémentaire professionnelle, actuellement Centre de formation pré-professionnelle.

De plan allongé, il compte aujourd'hui dix travées réparties sur trois niveaux (rez-de-chaussée, étage, combles aménagés) sous une toiture à deux pans, couverte de tuiles mécaniques. Les murs en maçonnerie traditionnelle présentent des encadrements et chaînes en calcaire, des renforts métalliques et, à l'intérieur, des supports en bois et en fonte. La façade sud est habillée de pierre grise et percée de larges baies vitrées. Certains sols conservent encore un pavage de bois.

Le bâtiment constitue l'un des derniers vestiges des installations hydrauliques ayant jalonné le

Rhône depuis le VI^e siècle et témoigne autant des débuts de la mécanisation que de l'essor du chocolat, bientôt emblème de la Suisse. Avec son architecture industrielle typique – travées répétitives, vastes ateliers lumineux – et son bon état de conservation, il présente un intérêt patrimonial de tout premier plan. Son ancienneté et sa valeur historique ont conduit le département du territoire à adopter une mesure d'inscription à l'inventaire.

Pour toute information complémentaire: M. Bénédicte Frommel, historien du patrimoine, service de l'inventaire des monuments d'art et d'histoire, DT, T. 022 546 60 91.

